

Charte de déontologie

La signataire de la présente Charte s'engage à respecter les points suivants

CONFIDENTIALITÉ

Enjeu : assurer une **confidentialité totale** qui permet de maintenir intact le capital confiance inhérent au développement d'un projet de création ou d'une entreprise, et nécessaire à la qualité des échanges entre membres.

Périmètre de confidentialité :

- identité des membres
- nature du projet / activité
- état d'avancement du projet / activité
- situation personnelle
- nature des échanges au sein des différentes réunions organisées à l'intention des membres
- communication interne de l'association
- documents produits à des fins d'études au sein de l'association

La confidentialité s'applique dès la première prise de contact et ce pour toute la durée d'adhésion et au-delà de cette dernière lorsqu'une membre vient à quitter l'association.

Cette confidentialité totale peut être levée entièrement ou partiellement avec l'accord explicite de l'intéressée.

ÉTHIQUE

Enjeu : Savoir trouver un juste équilibre entre le levier que peut représenter un réseau et les freins qui pourraient naître d'une exploitation de ce même réseau à des fins exclusivement commerciales ou par l'appropriation abusive d'idées émanant d'autres membres.

Périmètre d'éthique :

1. Une démarche à vocation commerciale auprès d'une membre par une autre membre ne se conçoit qu'à l'extérieur de l'association. En revanche une membre intéressée peut tout à fait, à titre individuel, se rapprocher d'une autre membre pour obtenir des renseignements et/ou prendre rendez-vous.
2. Documents de présentation (plaquettes, cartes de visite, etc.) : les membres peuvent les mettre à la disposition des autres membres via la permanence. Ils s'interdisent de distribuer ces documents durant les différentes réunions organisées au sein de l'association.
3. Les membres ne peuvent pas utiliser le listing internet des membres sans autorisation expresse du bureau. Pour autant l'association se fera un honneur d'informer ses membres des grands événements ponctuant la vie des entreprises de ses membres (création, gain d'un prix, CA record, ...)
4. Les membres s'engagent à respecter un code éthique respectant les valeurs de l'association : courtoisie confraternelle, bienveillance, honnêteté, et s'engagent à se conformer aux règles de saine concurrence.

NATURE DE L'ENGAGEMENT

Il ne peut s'agir que d'un engagement moral. Néanmoins, s'il s'avérait qu'une membre ne respectait pas cette charte au travers des critères de confidentialité et d'éthique propres à Créez Comme Elles, elle perdrait de fait son statut de membre et pourrait s'exposer, selon la gravité des dommages causés, à des poursuites judiciaires.

Nom

Prénom

Antenne

Lieu

Date

Signature

E-mail

Créez comme elles
60 rue de Preize à Troyes

06 71 04 82 77

.....
contact@creezcommeelles.com

.....
creezcommeelles.com